



Les écogestes, c'est tout un art !

Être exemplaire au ministère



Les écogestes : petits réflexes, grands bénéfiques



Au boulot à vélo

En plus de produire zéro CO₂, le vélo en ville est aussi rapide que les transports motorisés pour des trajets jusqu'à 5 km. Et on y est 2 à 3 fois moins exposé aux polluants de l'air qu'en voiture !

Bémol sur les courriels

Transport, traitement, stockage... Le numérique n'a rien de virtuel. Envoyer 10% de courriels en moins dans une entreprise type de 100 salariés, c'est éviter l'émission de près d'1 tonne de CO₂ dans l'atmosphère, soit l'équivalent d'un trajet Paris-New York.



Anti-gaspi

Un individu gaspille entre 150 et 200 grammes de nourriture lorsqu'il déjeune dans son restaurant d'entreprise. En somme, plus de la moitié du repas finit à la poubelle. La clé ? Se servir selon son appétit !

Tri à gogo

Travailler dans le secteur tertiaire en France, c'est produire 120 à 140 kg de déchets par an. Quand on sait que le papier, premier déchet de bureau, se recycle jusqu'à 5 fois, ça vaut le coup de trier.



Je pars, j'éteins

10 minutes d'éclairage inutile 3 fois par jour, c'est 5 jours d'éclairage sur un an. Et c'est pareil pour nos ordinateurs : en veille, ils consomment 20 % à 40 % de leur consommation en marche. Alors en fin de journée, débranchons !

Finies les Grandes Eaux

Un employé de bureau consomme 10 à 30 litres d'eau par jour (hors climatisation et restauration). Pour faire moins, fermons bien les robinets, utilisons les économiseurs d'eau des toilettes et pensons à signaler les fuites.



Projection vaut mieux qu'impression

Utiliser la vidéoprojection contribue à limiter les sorties papier. Surtout lorsqu'on sait que 16 % des documents imprimés ne sont jamais lus (et que 25 % sont jetés 5 mn après impression !).



Le papier, c'est sacré

Chaque salarié du tertiaire consomme en moyenne 3 ramettes de papier par mois. Alors, est-il toujours utile d'imprimer ? Si oui, imprimer recto/verso et 2 pages par feuille, c'est jusqu'à 75 % de papier économisé !



Montez des marches

Les ascenseurs consomment de l'énergie. Mieux vaut emprunter les escaliers. En plus, c'est bon pour la santé !



Ensemble, les km en moins

La visioconférence, c'est la solution pour éviter les déplacements sur de longues ou moyennes distances. Elle permet de sérieux gains de temps, d'argent... et de CO₂ !



Honneur à la tasse

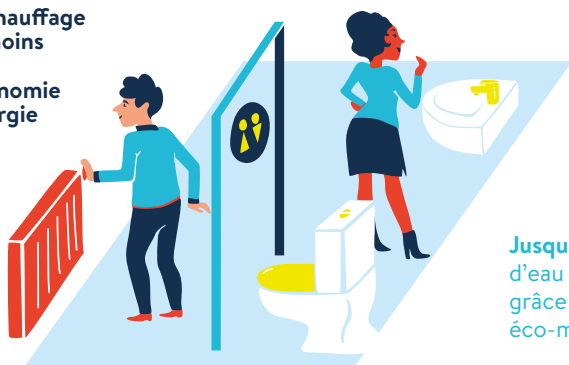
Notre tasse personnelle est la meilleure alternative aux gobelets jetables qui, en plus d'être le plus souvent fabriqués à partir de pétrole, encombrant nos poubelles. La vente et la distribution des gobelets, verres et assiettes en plastique seront d'ailleurs interdites en France à partir du 1^{er} janvier 2020.



L'Administration centrale s'engage

La démarche de développement durable du ministère de la Culture s'appuie sur des leviers tant stratégiques que techniques. En Administration centrale, des dispositifs sont développés pour limiter les impacts environnementaux et donner à chacun les moyens d'agir. Le tout pour une contribution collective à la préservation des ressources.

1°C de chauffage en moins
= **7%** d'économie d'énergie



11% d'eau consommée en moins à l'Administration centrale en 2017 par rapport à 2016

Jusqu'à **50%** d'eau économisée grâce aux robinets éco-mousseurs

PRÉSERVER LES RESSOURCES

- **Régulation maîtrisée des températures dans les bâtiments**, avec une consigne de température fixée à 23 °C (variation possible de + ou - 2 °C via des thermostats installés dans chaque bureau aux Bons-Enfants) et à 17 °C pendant la nuit et le week-end.
- **Extinction automatique des lumières en fin de journée** dans la plupart des bureaux, programmation des horaires d'éclairage des espaces de circulation en fonction de la luminosité et des variations saisonnières.
- **Généralisation progressive des éclairages basse consommation** (lampes LFC et/ou LED), avec détection de présence dans la plupart des sanitaires.
- **Équipement en copieurs multifonctions** (imprimante/scanner/photocopieur), moins énergivores que les imprimantes de bureau.
- **Utilisation de papiers issus de forêts gérées durablement.**
- **Robinetts éco-mousseurs et chasses d'eau double flux** pour réduire la consommation d'eau.

622 kg

de bouteilles plastiques collectées par an, soit l'équivalent de 322 couettes fabriquées

107 tonnes

de papiers/cartons collectés par an, soit 1800 arbres sauvegardés et 3 millions de litres d'eau économisés

437 kg

de canettes collectées par an, soit l'équivalent de 129 cadres de vélos fabriqués



445

postes informatiques en fin de vie recyclés ou réemployés en 2017

RECYCLAGE À TOUS LES ÉTAGES

- **Collecteurs de papiers** dans tous les bureaux.
- **Bacs de tri des canettes en aluminium et bouteilles en plastique** dans les couloirs.
- **Cartons, une fois mis à plat**, collectés dans les couloirs, à côté des bacs de tri.
- **Points de collecte de déchets spécifiques** : piles, lampes, CD à la cafétéria des Bons-Enfants ; toners et cartouches d'encre au niveau des copieurs multifonctions.
- **Collecte et traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques** : le matériel acquis avant 2005 est recyclé par le biais d'un partenariat avec l'UGAP, le matériel réemployable est récupéré par les Ateliers Sans Frontières et les Ateliers du Bocage, qui le cèdent ensuite à des associations à but humanitaire.
- **Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas** : matériel de vidéoprojection dans les salles de réunion pour limiter les impressions, fontaines à eau branchées sur le circuit d'eau potable plutôt que bonbonnes jetables en plastique, possibilité d'utiliser sa propre tasse dans les distributeurs et les fontaines à eau...

75% des Français consomment des tomates en hiver

Consommation de viande en France
x4 depuis 50 ans



1/3 de la production alimentaire mondiale gaspillée ou perdue chaque année

UNE RESTAURATION PLUS DURABLE

- Cantine gérée par un prestataire impliqué dans des démarches environnementales et proposant des repas bio.
- Collecte des biodéchets pour une valorisation en compost et biogaz.
- Récupération du marc de café des distributeurs de boisson fournis par la société Caron, ensuite valorisé sous forme d'engrais pour la culture des pleurotes.

UN ENTRETIEN ÉCOLOGIQUE DES ESPACES

- Gestion écoresponsable du jardin : utilisation de larves de coccinelles et de chrysopes pour lutter contre les ravageurs, arrosage manuel plutôt qu'automatique, outils de jardinage mécaniques plutôt qu'électriques...
- Utilisation de produits de nettoyage respectueux de l'environnement pour l'entretien des locaux.



26 véhicules à usage professionnel
contre 42 en 2013

dont **10** véhicules propres (2 électriques et 8 hybrides)



Part du vélo
dans nos trajets
x3 d'ici
2024
(Objectif du
Plan Vélo 2018)

SE DÉPLACER MOINS ET MIEUX

- **Équipements de téléconférence et de visioconférence** dans les salles de réunion, pour éviter les longs trajets.
- **Réduction de la flotte de véhicules à usage professionnel** et remplacement progressif par des véhicules propres.
- **Priorité au transport ferroviaire pour les déplacements.**
- **Mise à disposition d'un parking à vélo sécurisé aux Bons-Enfants.**

Vers un comportement plus responsable

Sensibiliser et accompagner le personnel

- **Création et diffusion d'outils de sensibilisation** : films, expositions...
- **Organisation d'événements** : animations pendant la Semaine Européenne du Développement Durable, expo-vente de produits écoresponsables avant Noël...
- **Offre de formations** dans les champs du développement durable.

Des achats et marchés publics écoresponsables

- **Partenariats avec des prestataires de l'Économie Sociale et Solidaire** : 4 marchés passés avec des ESAT ou des associations dans le secteur du handicap (équipements et services pour les agents sourds ou malentendants, blanchissage, collecte des déchets, plateaux repas) et une dizaine de marchés intégrant des prestations en insertion.
- **Groupe de travail ministériel dédié** à l'insertion de clauses environnementales dans les marchés publics.
- **Achat de papiers écoresponsables labellisés** (écolabel européen, label cygne blanc, écolabel ange bleu, marque NF environnement).



Engagé dans une démarche volontariste en faveur du développement durable, le ministère de la Culture déploie un ensemble de mesures concrètes qui permettent à chacun, sur son lieu de travail, de s'y inscrire pleinement.

En Administration centrale, dans son bureau, dans son bâtiment et même, au-delà, dans sa ville, chacun peut ainsi participer activement et quotidiennement à l'effort global de lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation des ressources naturelles.

Parce que le monde durable de demain se construit aujourd'hui, l'Administration centrale du ministère de la Culture apporte une réponse collective aux enjeux et souhaite donner à chacun les moyens et l'envie d'y prendre toute sa part.

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Documents de référence** : Stratégie-RSO du MC 2016-2020 et Plan ministériel Administration exemplaire Sémaphore > Ressources Métiers > Développement durable
- **Conseils pratiques**
Sémaphore > Vie pratique > Mes gestes écoresponsables
- **Guides de l'ADEME**, dont le guide « Écoresponsable au bureau » www.ademe.fr/guides-fiches-pratiques
- **Le site du ministère de la Culture** : www.culture.gouv.fr
- **Le site du ministère de la Transition écologique et solidaire** : www.ecologique-solidaire.gouv.fr



CONTACT

Ministère de la Culture
Secrétariat général
Mission Développement durable
3 rue de Valois - 75033 Paris Cedex 01
developpement.durable@culture.gouv.fr

